



*Fédération de l'UPA
de Saint-Hyacinthe*

Mémoire

Présenté
à la Commission sur l'avenir
de l'agriculture et de l'agroalimentaire
québécois

20 avril 2007

Table des matières

INTRODUCTION	3
CONTEXTE AGRICOLE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE SAINT-HYACINTHE	4
LES BESOINS ALIMENTAIRES DE LA POPULATION	7
LA PRODUCTION AGRICOLE	7
LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE	9
LA DISTRIBUTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES	10
LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES	11
LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	11
L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET L'ENVIRONNEMENT	12
LA RURALITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	13
CONCLUSION	15

INTRODUCTION

Le mémoire de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe représente la vision du développement de l'agriculture pour les producteurs de son territoire.

Le mémoire présente le contexte agricole dans lequel évolue la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe. La première partie trace un portrait de la Fédération et indique les principales recommandations de notre organisation pour favoriser le développement de l'agriculture et aider les producteurs agricoles à rencontrer leurs coûts de production et obtenir une rémunération juste et équitable.

La deuxième partie répond à plusieurs questions tirées de chapitres du document de consultation de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Sur plusieurs questions, la Fédération régionale a relevé les principaux enjeux auxquels sont confrontés les producteurs agricoles de son territoire. Pour chacun des enjeux, la Fédération propose des pistes de solutions qui, mises de l'avant, contribueraient selon elle, à assurer la pérennité de l'agriculture et surtout celle des familles agricoles qui la soutiennent à bout de bras.

La conclusion résume d'abord ce qu'entrevoit la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, à moyen terme, pour permettre aux familles agricoles de poursuivre leur mission de nourrir le monde. La conclusion se termine avec le rappel des principales propositions, qui sont détaillées dans le mémoire, pour consolider l'agriculture au Québec selon les thèmes de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

N. B. Le genre masculin est utilisé dans ce document dans le seul but d'en alléger le texte.

CONTEXTE AGRICOLE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE SAINT-HYACINTHE

Contexte géographique

Le territoire de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe regroupe en totalité ou en partie les territoires de huit MRC : Le Bas-Richelieu, Des Maskoutains, Acton, La Haute-Yamaska, Brome-Missisquoi, Le Haut-Richelieu, Rouville et La Vallée-du-Richelieu. Ce territoire se démarque nettement par sa vocation hautement agricole, on y retrouve 4 361 entreprises agricoles et quelque 6 248 producteurs. Nous y retrouvons l'éventail de l'ensemble des productions animales et végétales avec des revenus bruts de plus d'un milliard de dollars à la ferme. On y retrouve une activité agricole exceptionnelle compte tenu de l'importance de la zone agricole qui couvre environ 87 % du territoire.

Contexte social

Le territoire agricole de la Montérégie-Est, qui se trouve à proximité d'une zone urbaine importante, est composé d'une population rurale active et moins affectée par le déclin démographique constaté dans la majorité des régions rurales. Au contraire, plusieurs municipalités du territoire constatent un accroissement de leur population. La région n'échappe toutefois pas pour autant à la pression subie par la zone urbaine. Ici aussi les citoyens ont tendance à réclamer des aliments peu coûteux, produits selon des normes sévères et idéalement pas dans leur cour! L'agriculture fait en sorte que la région compte par ailleurs sur une pluralité ethnique importante. D'abord parce que de nombreux producteurs agricoles européens ont choisi de s'établir ici, puis parce que la création d'emplois agricoles permet l'embauche d'ouvriers agricoles étrangers.

Contexte syndical agricole

Le défi de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, dans le développement de l'agriculture de la région, est en partie tributaire des contextes géographique et social. L'histoire démontre que les réalités et les enjeux de l'agriculture passent par cette région tôt ou tard. La région de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe est, au bout du compte, le baromètre de plusieurs enjeux reliés à l'agriculture. Qu'il soit question de cohabitation, de fiscalité agricole, de réglementation environnementale, de protection du territoire, de pratiques agricoles, de main-d'œuvre ou de mise en marché, la région s'avère un incontournable, un exemple à suivre ou à éviter. Quoi qu'il en soit, la région est rarement ignorée quand vient le temps de prendre des décisions ou d'observer des tendances en matière d'agriculture.

Ce contexte contraint les administrateurs de notre organisation syndicale, nos leaders en fait, à être très vigilants, proactifs et surtout engagés sachant pertinemment que la région pourrait devenir une référence stratégique. Les résultats syndicaux attendus veulent refléter une vision et un ensemble de valeurs qui donnent aux leaders de la Fédération un sens à leur engagement au sein de l'organisation.

La Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe est d'ailleurs très fière d'être au premier rang pour le nombre de membres dans l'Union des producteurs agricoles (UPA) avec 6 188 membres en règle sur 6 248 producteurs.

Notre mission

Au coeur d'une région agricole à la fois unique et stratégique, la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe affirme son leadership en prenant rapidement position sur les enjeux de l'agriculture.

La Fédération revendique, pour tous les producteurs agricoles, une rémunération à la fois juste et suffisante ainsi que des conditions de vie acceptables et passionnantes. Elle privilégie, comme modèle d'agriculture, une taille d'entreprise à dimension humaine.

Nos valeurs

L'Union des producteurs agricoles (UPA) est une organisation syndicale professionnelle qui fonde sa raison d'être et son action sur le respect de la personne, la solidarité, l'action collective, la justice sociale, l'équité et la démocratie.

La vision de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe sur le développement de l'agriculture

La Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe s'est dotée d'une planification stratégique après une tournée régionale sur l'avenir et le développement de l'agriculture. Nous considérons qu'il est important de partager avec la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois cette vision issue de notre planification, car elle est à la base de plusieurs de nos réponses dans le cadre des travaux de la Commission.

Si rien n'est fait, adieu veau, vache, cochon, couvée!

Si les règles et les politiques que nous connaissons actuellement demeuraient essentiellement ce qu'elles sont maintenant, le développement de l'agriculture aurait-il un avenir ? Les réponses obtenues ressemblent étrangement à plusieurs des constats présents dans le document de consultation de la Commission : concentration des entreprises dans tous les chaînons d'une filière, développement de l'agriculture à forfait, effets néfastes de l'ouverture des marchés, diminution de la relève, diminution des revenus à la ferme, difficulté des gouvernements à soutenir davantage l'agriculture et ainsi concurrencer les soutiens accordés aux producteurs américains, etc. L'opinion des producteurs sur leur avenir prévisible était à la fois réaliste et pessimiste.

Un avenir plus prometteur selon certaines conditions

Cette description que vous faites de l'avenir de l'agriculture correspond-elle à l'héritage que vous désirez laisser à votre relève ? Les producteurs ont répondu un non catégorique à cette deuxième question.

Les réponses ont soulevé beaucoup d'intérêt, car tout en reconnaissant l'existence de quelques tendances lourdes qui nous laissent entrevoir un avenir inquiétant, l'avenir que l'on souhaite pour la relève agricole est à l'opposé.

Privilégier un modèle particulier d'entreprise agricole

En résumé, à l'issue de la consultation, les producteurs agricoles en sont venus à la conclusion qu'il leur fallait établir de façon claire le type d'entreprise agricole à privilégier. Une entreprise à dimension humaine, qui offre à ceux qui s'y passionnent, une rémunération équitable et surtout la possibilité d'exercer une profession reconnue et valorisée par la population.

Voici les principales recommandations de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe selon sa vision :

- La Fédération veut une politique agricole qui privilégie une taille d'entreprise à dimension humaine.
- La Fédération veut, en matière d'indépendance des entreprises, que les producteurs agricoles puissent vivre sur une entreprise qui laisse peu d'emprise à l'agriculture à forfait.
- La Fédération veut, en matière de cohabitation, un nouveau pacte social fondé sur le respect de la personne, la reconnaissance des activités agricoles en milieu agricole et surtout sur la valorisation de la profession agricole et de l'agriculture.
- La Fédération veut, en matière de développement durable, que l'entreprise agricole soit reconnue et accompagnée pour les améliorations qui sont continuellement apportées dans ses pratiques.
- La Fédération veut que les producteurs agricoles puissent transférer leur entreprise à leur relève avec, pour cadre de référence, une véritable politique agricole et de meilleures conditions d'établissement.

À la limite la Fédération aurait pu terminer ici la présentation de sa vision de l'avenir de l'agriculture, mais nos consultations en préparation aux travaux de la Commission nous amènent à vous présenter des pistes de solutions répondant ainsi à plusieurs questions faisant l'objet d'une analyse par la Commission.

LES BESOINS ALIMENTAIRES DE LA POPULATION

Nous partageons le constat voulant que les besoins alimentaires de la population iront en augmentant. Pour répondre à ces besoins croissants, nous devons insister sur une nécessité fondamentale, celle de l'intégration du concept de la souveraineté et de la sécurité alimentaire dans nos politiques agricoles.

Dans une perspective de sécuriser l'accès des citoyens à une saine alimentation, l'activité économique agricole revêt ainsi une nature particulière, celle de contribuer à la sécurité alimentaire, et ne peut donc pas être traitée comme une activité commerciale conventionnelle. L'activité économique agricole doit donc être protégée des effets de la mondialisation qui se caractérisent par une évolution rapide des échanges commerciaux, créant des conditions de plus en plus précaires pour les producteurs agricoles et posant un obstacle à la souveraineté et la sécurité alimentaires. C'est dans l'esprit d'augmenter la sécurité alimentaire des Québécois qu'il faut mieux encadrer le secteur de la production agricole. Une politique agricole forte permet de répondre aux besoins alimentaires des Québécois et de leur garantir une sécurité alimentaire. La souveraineté alimentaire semble acquise aux yeux des consommateurs alors que tout peut être chambardé advenant la fermeture des frontières pour des raisons de maladie ou de sécurité nationale.

Enjeux et solutions :

La sécurité alimentaire incluse dans une politique agricole

- Établir un contrat social qui définit les rôles de chacun des intervenants de la chaîne alimentaire pour faire en sorte que les consommateurs aient accès à un panier d'épicerie équitable. Un panier composé d'aliments santé, produits dans un contexte de développement durable, à un prix compétitif pour la famille moyenne québécoise, dans une perspective de souveraineté alimentaire;
- Sensibiliser les citoyens sur l'importance de maintenir une agriculture forte afin de garantir notre souveraineté alimentaire;
- Exporter notre savoir relativement à nos techniques de production et notre mise en marché ordonnée et collective pour aider les pays en développement à assurer leur propre souveraineté et sécurité alimentaires;
- Rendre les frontières plus étanches pour des raisons de sécurité, de santé, d'équité et de protection du marché intérieur.

LA PRODUCTION AGRICOLE

Les producteurs ont constamment eu à se battre pour obtenir, dans les marchés, un revenu juste, pouvant se mesurer par l'atteinte du coût de production.

Dans un contexte de mondialisation des échanges commerciaux comme aujourd'hui, la pratique d'une agriculture durable et équitable repose sur la reconnaissance par les gouvernements de l'importance de promouvoir et de stabiliser les moyens permettant à la population d'avoir accès à des produits agricoles d'ici de qualité et aux producteurs d'obtenir un meilleur revenu.

La gestion de l'offre constitue un moyen concret d'affirmer notre souveraineté alimentaire et de sécuriser l'activité économique agricole. Les tarifs douaniers, les aides directes aux agriculteurs ou les aides à l'exportation constituent des pratiques connues visant à protéger l'agriculture d'un pays qui les utilise, mais elles amènent ces mêmes pays riches à déstructurer l'agriculture de pays qui ne peuvent protéger leurs infrastructures agricoles par de généreuses subventions et qui ne peuvent pas compter sur des mécanismes visant à gérer l'offre.

Un autre moyen pour les producteurs d'obtenir un meilleur revenu est de favoriser leur implication dans la transformation et la distribution afin de refaire un équilibre qui s'est lourdement effrité. Le phénomène de la concentration des distributeurs limite le pouvoir d'influence des producteurs et oblige à questionner le modèle actuel.

Enfin, un enjeu important pour la région, il s'agit de valoriser le concept de la ferme à dimension humaine.

La Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe a entrepris une réflexion et une recherche sur un modèle d'entreprise agricole à promouvoir comme société québécoise. Les politiques agricoles actuelles ne favorisent pas un modèle dans lequel les producteurs peuvent se reconnaître. Nous sommes conscients que d'une production à l'autre les réalités de production diffèrent énormément. Cependant, le fait que 20 % des fermes produisent 70 % de la production agricole, nous informe de la pression à la hausse exercée sur la taille de l'entreprise familiale. De plus, nous observons que les plus grosses entreprises ont des intérêts dans des secteurs en amont et en aval de la production. Nous croyons que l'avenir de l'agriculture réside dans notre capacité à privilégier un modèle d'entreprise agricole optimal qui répond à la fois aux besoins alimentaires de la société ainsi qu'aux producteurs agricoles qui veulent des entreprises rentables et transférables d'une génération à l'autre.

La création d'une loi sur la ferme familiale ou un cadre législatif permettrait de relever le défi de promouvoir une taille d'entreprise qui reflète de façon optimale les conditions économiques de la majorité des entreprises. Nous croyons que les banques de données existantes sont suffisamment bien documentées pour nous permettre d'établir les paramètres d'un modèle évolutif en fonction des coûts de production, de l'évolution technologique, des besoins et préoccupations des consommateurs tant du point de vue nutritif des aliments, que des points de vue environnemental et social.

Enfin, l'État restera un élément clé dans le développement de l'agriculture, principalement par l'établissement d'une politique agricole qui peut rivaliser avec les autres pays industrialisés, sécuriser notre marché intérieur et faire face aux aléas climatiques.

Enjeux et solutions :

Privilégier une taille d'entreprise à dimension humaine

- Établir une loi visant à définir, à promouvoir et à développer un modèle de ferme familiale;
- Accorder des mesures fiscales à ce type de ferme;
- Accorder un soutien qui favorise le modèle et la taille de la ferme;
- Développer des mesures d'aides évolutives pour la relève agricole;
- Protéger le territoire agricole et ses superficies en culture.

Obtenir un revenu équitable du marché

- Consolider et adapter les mécanismes de la loi sur la mise en marché qui permettent aux producteurs d'intervenir sur les marchés pour obtenir un prix reflétant les coûts de production;
- Maintenir et promouvoir les mécanismes actuels liés à la gestion de l'offre;
- Établir une politique agricole qui, tout en garantissant une agriculture durable, reconnaît aux producteurs agricoles le droit à une rémunération juste et équitable.

Consolider et améliorer l'intervention de l'État

- Comblent le déficit de La Financière agricole du Québec (FADQ) par les programmes fédéraux et s'assurer que la FADQ puisse offrir des programmes d'assurance adaptés aux principaux risques des entreprises;
- Soutenir le développement technologique des entreprises agricoles;
- Poursuivre les démarches afin de s'assurer d'une très grande équité dans la gestion du fardeau fiscal, par l'application d'un taux varié qui corrige les déséquilibres dans les transferts du fardeau fiscal.

LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Le secteur de la transformation joue un rôle crucial dans l'économie agroalimentaire québécoise. Il compte pour s'approvisionner sur une mise en marché bien structurée dans plusieurs productions. Les productions sous contingent ont permis au secteur de la transformation de bénéficier d'un apport régulier et concurrentiel; il suffit d'observer le rayonnement de quelques entreprises au pays et à l'étranger pour constater que la gestion des approvisionnements n'a pas été un frein à leur expansion.

Néanmoins, plusieurs transformateurs subissent une pression importante face à une concentration constante du secteur de la distribution. Une vive concurrence et un dollar canadien de plus en plus fort augmentent leur vulnérabilité face à la concurrence étrangère.

Les transformateurs font face à des défis de taille dans le contexte de la mondialisation. Ils doivent être en mesure de s'adapter et de répondre rapidement aux nouvelles conjonctures. Les produits importés viennent, comme on le sait, en compétition avec les produits québécois. Plusieurs se questionnent d'ailleurs sur la qualité de ces produits comparativement aux produits québécois qui doivent répondre à des normes environnementales et de salubrité strictes. Certains produits importés ont même pour effet de faire baisser les prix des produits saisonniers du Québec en arrivant un peu avant les produits québécois.

Enjeux et solutions :

Soutenir le secteur de la transformation face à la concurrence mondiale

- Favoriser l'accès à la technologie de pointe pour aider les transformateurs à suivre le marché mondial;
- Établir une politique monétaire qui ne freine pas la capacité d'exportation;

- Établir des programmes en recherche et développement afin de maintenir une qualité de produits supérieure. La recherche et le développement sont des éléments déterminants qui permettront au Québec de se démarquer;
- Soutenir les entreprises de transformation, qui sont également confrontées aux effets dévastateurs de la mondialisation, par le biais de crédits et d'accès au financement.

Favoriser l'engagement du secteur de la transformation dans un programme d'achat local axé sur les principes du marché équitable et du modèle que nous voulons privilégier en terme de développement social.

- Instaurer une politique d'achat local visant à favoriser les produits québécois; cette initiative est aussi une question de souveraineté alimentaire. Les efforts des secteurs de la production et de la transformation doivent compter sur une visibilité sur les tablettes de nos distributeurs qui utilisent de plus en plus des marques « sans nom » fabriquées de produits étrangers.

Promouvoir la fraîcheur et la qualité nutritive des produits d'ici

- Faire en sorte que les normes de salubrité et de qualité (HACCP, PASAF) selon lesquelles sont produits certains aliments, en l'occurrence le porc et la volaille, soient reconnues, rémunérées et identifiées dans toute la filière principalement jusqu'à la distribution.

LA DISTRIBUTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Le secteur de la distribution est une source majeure d'inquiétudes pour les producteurs agricoles.

La concentration de la distribution des produits alimentaires a des conséquences importantes sur le secteur de la production agricole. Le regroupement des achats par les distributeurs et les volumes qu'ils exigent ont des effets directs sur les prix de vente à la ferme et sur la capacité de produire. Même si les distributeurs indépendants diminuent, bon nombre de producteurs agricoles croient qu'ils doivent investir rapidement avec leurs partenaires dans la création de leurs propres commerces de distribution.

L'importante concentration du secteur de la distribution fait aussi en sorte que les producteurs portent de plus en plus, à eux seuls, le fardeau des règles imposées au niveau de la production des aliments sans pour autant en bénéficier lors de la vente. Les producteurs, en répondant à des normes de salubrité par exemple, donnent ainsi une valeur ajoutée à leurs produits, sans pour autant recevoir une plus-value monétaire supplémentaire ni du distributeur ni des consommateurs.

Enjeux et solutions :

Développer des partenariats au sein du réseau de distribution

- Intervenir de façon à ce que l'ensemble des acteurs de la filière puissent retirer leur juste part du marché et préserver les emplois;
- Aider les producteurs désireux d'investir dans la distribution.

Développer davantage le marketing des produits agricoles pour en faire profiter les producteurs

- Faire en sorte que les producteurs, de concert avec les transformateurs, développent leur propre marque, au niveau de la distribution, permettant de reconnaître les produits locaux;
- Inciter les hôtels, restaurants et institutions (HRI) à acheter des produits québécois ou directement du producteur par une politique d'achat local;
- Demander aux distributeurs d'afficher sur leurs tablettes la provenance des produits d'ici, notamment en se basant sur les systèmes de traçabilité en vigueur et même d'aller au-delà de ce qu'exige la loi en terme de contenu et d'emballage.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

Aucun pays, et cela inclut les pays qui prônent une politique d'ouverture au commerce et à la globalisation des marchés, ne renonce pour autant à leur sécurité alimentaire. Les barrières tarifaires de la Communauté économique européenne (CEE) et la politique de soutien du Farm Bill des États-Unis illustrent bien qu'il y a un écart entre le discours et la réalité sur le terrain des échanges commerciaux. L'enjeu est de taille, car le faible pourcentage de produits agricoles échangés sur les marchés mondiaux détermine les prix des marchés nationaux.

Enjeux et solutions :

Affirmer notre souveraineté sur le marché intérieur sans pour autant renoncer à l'exportation

- Ne pas compter que sur la mondialisation pour garantir l'accès à une alimentation saine et équitable;
- Le commerce extérieur doit être évalué en tenant compte de l'efficacité globale de toute la filière et de sa force sur le marché intérieur;
- Exiger des produits importés les mêmes normes auxquelles sont soumis les produits agricoles fabriqués chez nous;
- Favoriser la diversité des produits avec une valeur ajoutée;
- Respecter les principes à la base du commerce équitable.

LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Le climat de morosité en agriculture ne contribue pas à intéresser les jeunes à ce secteur d'activité. Des efforts doivent être entrepris pour encourager les jeunes issus d'une famille agricole à parfaire leur formation en vue de prendre la relève de l'entreprise familiale. D'autres efforts doivent être déployés pour inciter et former des ouvriers agricoles qui ne viennent pas d'une famille agricole mais qui pourraient être intéressés par le milieu agricole.

Enjeux et solutions :

Faciliter l'accès à la formation à la relève agricole

- Reconnaître, dans la formation de base, les compétences acquises sur l'entreprise familiale;
- Augmenter la formation pratique sur les entreprises agricoles;
- Valoriser les formations techniques comme les formations professionnelles et les diplômes d'études collégiales.

Encourager la formation d'ouvriers agricoles

- Ouvrir le secteur agroalimentaire (production et transformation) à la venue de travailleurs étrangers où l'on observe des métiers en pénurie de main-d'œuvre;
- Développer une politique d'accueil des immigrants qui s'harmonise avec les réalités du marché du travail;
- Inciter les jeunes, non issus du milieu agricole, à s'inscrire aux formations professionnelles et collégiales;
- Valoriser et bonifier les conditions de travail des métiers inhérents à l'agriculture;
- Offrir une formation en gestion des ressources humaines aux gestionnaires des entreprises agricoles.

L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET L'ENVIRONNEMENT

En 1981, le gouvernement adoptait la Loi sur la qualité de l'environnement en même temps que le Règlement sur l'examen et l'évaluation des impacts sur l'environnement et le Règlement sur la prévention de la pollution des eaux par les établissements de production animale. Depuis, d'autres aspects reliés à l'environnement ont été réglementés, notamment les pesticides, les rives, le littoral et les plaines inondables ainsi que le captage des eaux souterraines. Le Québec s'est pris en main en matière de protection de l'environnement.

Les producteurs agricoles ont emboîté le pas et ont intégré dans leurs pratiques toutes les nouvelles normes et réglementations.

La Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe a pour sa part procédé à des actions concrètes avec l'adoption d'une politique en agriculture durable en 1996. Parmi les actions, il y a eu l'adoption d'une stratégie en agroenvironnement en complémentarité avec celle de l'Union des producteurs agricoles. Dans sa démarche agroenvironnementale, la Fédération travaille de concert avec les intervenants du territoire.

Les producteurs agricoles ont déployé plusieurs efforts et investi beaucoup d'argent pour protéger l'environnement sans que cela ne se reflète dans le prix de revient pour leurs produits.

Nous pensons donc que les producteurs devraient recevoir une rétribution pour leur production en fonction des efforts consentis envers la protection de l'environnement. La prémisse du concept est que les producteurs agricoles développent sur leur ferme des

pratiques saines pour l'environnement et profitables pour l'ensemble de la société. À ce titre, les propriétaires des terres agricoles en question devraient être rémunérés pour la production de « biens publics ».

Nous sommes d'ailleurs en mesure d'informer les consommateurs sur la qualité des produits offerts par les producteurs agricoles. Pourrions-nous faire le même exercice avec les produits importés ? Rappelons-nous que ceux-ci n'ont pas été produits selon les mêmes exigences et entrent tout de même en compétition directe avec les produits québécois avec l'avantage d'avoir été produits souvent à plus faible coût, puisqu'ils n'ont pas été fabriqués au Québec selon les mêmes règles environnementales.

Enjeux et solutions :

Reconnaître et soutenir les efforts déployés par les producteurs agricoles

- Démontrer à la population que les normes environnementales exigées aux producteurs québécois sont parmi les plus sévères au monde;
- Expliquer à la population que la production des aliments avec des normes plus élevées se traduit par des coûts plus élevés sans que les producteurs puissent récupérer ces coûts pour des produits plus « verts »;
- Expliquer à la population les techniques culturales et les mesures appliquées par les producteurs agricoles pour protéger l'environnement;
- Informer la collectivité des expériences pilotes réalisées dans les productions de bovins et de volailles, pour l'entreposage et la disposition des fumiers (amas au champ) et faire connaître les avantages du fumier solide tant pour l'environnement que pour la cohabitation;
- Sensibiliser les citoyens sur la responsabilité de chacun dans la protection de l'environnement.

LA RURALITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

On a beau reconnaître que l'agriculture et le monde rural québécois sont indissociables, il n'en demeure pas moins que la pression sur les terres agricoles continue d'être plus forte. Les demandes d'exclusion ainsi que la réglementation encadrant les activités agricoles se multiplient. L'absence de vision en matière d'aménagement entraîne des problèmes de cohabitation entre agriculteurs et non-agriculteurs. La cohabitation renvoie à la nécessité de concilier les objectifs de protection du territoire et de développement des activités agricoles avec ceux des usages non agricoles du territoire.

Une méconnaissance des réalités agricoles est souvent à la base des problèmes de cohabitation. Le consommateur s'est éloigné de l'agriculture, si bien que nos pratiques culturales, l'évolution de notre profession et nos techniques de production sont très peu connues en dehors du milieu agricole.

Enjeux et solutions :

Assurer la protection du territoire et des activités agricoles

- Faire réaliser aux citoyens que le territoire et les activités entourant la production agricole sont essentiels pour le développement d'une région;
- Supporter les élus municipaux au niveau de l'aménagement du territoire pour protéger le territoire et les activités agricoles;
- Encourager les municipalités et les MRC à se doter d'une vision en matière de développement de l'agriculture dans une perspective de développement régional.

Sensibiliser les citoyens à la nécessité de maintenir l'agriculture et la zone rurale

- Développer une campagne publicitaire sociétale sur la profession agricole dont l'axe de communication serait « L'agriculture donne un sens à la vie, car nourrir c'est donner la vie »;
- Organiser une campagne publicitaire générale à la télévision sur l'agriculture.

CONCLUSION

Comme la Commission le reconnaît dans son document de consultation, l'agriculture et l'agroalimentaire québécois ont pour mission première de contribuer à nourrir les gens d'ici et d'ailleurs.

Les producteurs agricoles se trouvent à la base de cette chaîne. La Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe croit que les producteurs agricoles pourront s'acquitter de cette mission en obtenant les éléments suivants :

- Établir un contrat social qui définit les rôles de chacun des intervenants de la chaîne alimentaire pour faire en sorte que les consommateurs aient accès à un panier d'épicerie équitable. Un panier composé d'aliments santé, produits dans un contexte de développement durable, à un prix compétitif pour la famille moyenne québécoise, dans une perspective de souveraineté alimentaire.
- Une entreprise familiale transférable à sa relève avec pour cadre légal une politique agricole qui privilégie une taille d'entreprise à dimension humaine et de bonnes conditions d'établissement.
- Des entreprises indépendantes n'étant pas contraintes de recourir à l'agriculture à forfait pour sécuriser leurs revenus.
- Une entreprise agricole reconnue et soutenue pour les améliorations continuellement apportées dans ses pratiques protégeant l'environnement.
- Soutenir le secteur de la transformation face à la concurrence mondiale et favoriser l'engagement dans un programme d'achat local.
- Développer des partenariats entre les producteurs et les distributeurs afin de faire reconnaître la valeur ajoutée des produits agricoles.
- Développer une politique d'accueil des immigrants qui s'harmonise avec les réalités du marché du travail afin d'ouvrir le secteur agroalimentaire (production et transformation) à la venue de travailleurs étrangers dans les secteurs où l'on observe des métiers en pénurie de main-d'œuvre.

Les producteurs, dans la poursuite de cette mission qui leur est dévolue : nourrir le monde, doivent trouver leur compte dans un contexte en continuel changement. En répondant à la première mission, plus collective, les producteurs doivent parallèlement répondre à leur mission, plus personnelle, celle d'obtenir leurs coûts de production. Ce n'est pas une mince affaire, puisque les producteurs tentent de l'atteindre depuis l'avènement de la sédentarité. Grâce à l'agriculture, faut-il le rappeler, l'homme a pu construire sa maison au lieu de toujours avoir à déménager pour vivre de la chasse.

Ce n'est donc pas d'hier que les producteurs doivent se retrousser les manches pour produire des aliments, selon les demandes des collectivités et dans des marchés de plus en plus compétitifs, tout en essayant d'obtenir leurs coûts de production, l'ultime but qui permettra d'assurer la pérennité des familles agricoles.